

Connaissance de l'emploi

Le 4 pages du CEE, février 2011, numéro

77 *cee*
CENTRE D'ÉTUDES DE L'EMPLOI

POURQUOI UN CHÔMAGE PLUS LONG À PARIS ?

Yannick L'Horty, Florent Sari
Université Paris-Est, ERUDITE, CEE, Tepp-CNRS

On recensait plus de 110 000 demandeurs d'emploi à Paris fin 2010, soit 8,7 % de la population active, alors que le taux de chômage régional était de 8,2 % et le taux national de 9,3 %. Depuis plus de trente ans, le taux de chômage de Paris se maintient ainsi au-delà de celui de la région Île-de-France et est très souvent au-dessus de la moyenne nationale. Au sein de l'Île-de-France, Paris affiche un taux de chômage supérieur à celui des autres départements, à l'exception de la Seine-Saint-Denis et, depuis mi-2010, du Val-d'Oise. Au début des années 1990, Paris avait même le taux de chômage le plus élevé d'Île-de-France, devant la Seine-Saint-Denis. Même si Paris a eu tendance à se rapprocher des autres départements depuis le début des années 1990, son taux de chômage est

Paris a longtemps attiré les provinciaux à la recherche d'un emploi. Pourtant, les demandeurs d'emploi parisiens présentent aujourd'hui un risque de chômage de longue durée supérieur à celui des autres Franciliens.

Il s'agit là d'un phénomène qui concerne moins nettement les communes de la petite couronne. Schématiquement, plus on s'éloigne de Paris, plus la durée d'inscription sur les listes de Pôle emploi tend à diminuer, pour n'augmenter que dans l'extrême périphérie. Au-delà d'un effet de composition, cette situation s'explique en partie par l'inadéquation entre les emplois offerts à l'intérieur de Paris et les qualifications des chômeurs qui y résident.

encore de deux points plus élevé que celui de l'Essonne ou des Yvelines. La proportion de chômeurs de longue durée y est aussi l'une des plus importantes.

Ces données prennent à contre-pied l'image d'Epinal selon laquelle la capitale politique, administrative, financière, économique, culturelle et universitaire de la France constituerait de façon naturelle un territoire favorisant l'accès à l'emploi. Le constat est évidemment paradoxal s'agissant du centre géographique du bassin d'emploi le plus dynamique de France.

* Source : Insee, taux de chômage au sens du Bureau international du travail, données du troisième trimestre 2010.

● Les Parisiens éprouvent davantage de difficultés pour sortir du chômage

Paris a joué historiquement un rôle d'attracteur pour beaucoup de provinciaux et son chômage élevé est sans doute le reflet de cette particularité. De jeunes primo-actifs « monteraient » vers la capitale pour y trouver du travail, ce qui grossirait le stock des demandeurs d'emploi et augmenterait mécaniquement le taux de chômage. Mais ce n'est plus cette logique qui prédomine aujourd'hui. Le problème ne réside pas tant du côté des entrées en chômage que du côté des sorties. En effet, si le stock de demandeurs d'emploi est très important à Paris, proportionnellement à la population active, c'est surtout parce que la durée du chômage y est anormalement longue. En d'autres termes, si les Parisiens comptent parmi les Français les plus exposés au chômage, c'est parce que les demandeurs d'emploi résidant dans la capitale éprouvent davantage de difficultés pour en sortir.

La durée médiane du chômage était de 14 mois à Paris au milieu des années 2000, contre 11,5 mois en Île-de-France et 10,5 mois en France (cf. tableau). Ces chiffres ont été établis pour la cohorte des demandeurs d'emploi entrés au chômage entre 2001 et 2002 et suivis jusqu'en 2006, sur la base d'une définition large de la sortie du chômage (sortie des listes de Pôle emploi, quel que soit le motif de sortie). Selon ce critère, Paris est le département de France métropolitaine où la durée du chômage est la plus longue. Cette mauvaise position ne dépend guère de la cohorte d'individus considérée : la durée du chômage est élevée aussi pour des cohortes plus anciennes ou plus récentes. Elle ne dépend pas non plus de la définition de la sortie du chômage : elle reste importante en ne considérant que les reprises d'emploi déclarées par les chômeurs ou en ne tenant compte que des sorties pérennes, de plus de six mois.

● Un effet de composition socio-démographique

La longue durée du chômage parisien s'explique en grande partie par la composition socio-démographique des demandeurs d'emploi. C'est ce que révèle l'estimation des taux de sortie du chômage que chaque localité aurait si ses demandeurs d'emploi avaient les mêmes caractéristiques que celles de l'ensemble des chômeurs de la région Île-de-France (cf. tableau). Les variables socio-économiques considérées sont le sexe, l'âge, la nationalité, la situation matrimoniale, le nombre d'enfants, le plus haut diplôme obtenu, l'existence d'un handicap, le type de contrat recherché, le métier recherché (code du Répertoire opérationnel des métiers et des emplois-Rome), le motif d'entrée en chômage et la situation relativement au revenu minimum d'insertion (RMI).

Lecture : (Cf. encadré) La moitié des demandeurs d'emploi parisiens reste au moins 14 mois au chômage avant de sortir des listes de Pôle emploi, contre 11,5 mois en Île-de-France. La durée moyenne de chômage est inférieure à 10,5 mois dans la moitié des régions françaises. Si la composition socio-démographique de la population des demandeurs d'emploi à Paris était la même que celle des chômeurs d'Île-de-France, la durée médiane du chômage serait de 11,6 mois.

Source : Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de Pôle emploi.

SOLSTICE

Nous évaluons les chances de retour à l'emploi localement à l'aide de techniques économétriques appliquées à des micro-données issues de sources administratives exhaustives (Duguet, Goujard, L'Horty, 2009). Ces données sont ensuite appariées avec d'autres sources géo-localisées afin de développer un Système d'Observation Localisé et de Simulation des Trajectoires d'Insertion, de Chômage et d'Emploi (SOLSTICE).

Le fichier historique statistique de Pôle emploi est utilisé dans sa version exhaustive. Afin de pouvoir suivre les demandeurs d'emploi sur une durée suffisamment longue, nous nous limitons aux personnes qui se sont inscrites entre le 1^{er} juillet 2001 et le 30 juin 2002. Le fichier que nous utilisons est mis à jour jusqu'au 31 mars 2006. Nous suivons donc une cohorte de chômeurs sur près de cinq ans. Nous nous intéressons à l'ensemble des chômeurs inscrits à Pôle emploi, qu'ils soient ou non indemnisés.

Pour modéliser la durée du chômage, nous avons retenu une spécification à la Weibull qui est l'approche paramétrique la plus utilisée dans les travaux appliqués. Selon ce modèle, la durée du chômage est une fonction du temps passé au chômage et dépend aussi des caractéristiques de l'individu, telles que l'âge, le sexe ou le niveau de diplôme. Le modèle permet d'estimer des durées nettes des effets de composition, calculées au niveau communal en estimant les taux de sortie du chômage que la localité aurait si la population de ses demandeurs d'emploi avait la même structure que celle des chômeurs de l'ensemble de la région (en neutralisant les différences de caractéristiques individuelles).

Le marché du travail parisien est effectivement désavantagé par la composition de ses demandeurs d'emploi relativement à l'ensemble de la région. Si ces chômeurs ne se distinguent pas de ceux de la région par une caractéristique telle que le sexe (53 % d'hommes à Paris, contre 54 % en Île-de-France), ils se différencient davantage par leur âge. De fait, les demandeurs d'emplois parisiens sont globalement plus âgés que ceux de la région : la part des moins de 25 ans ne représente que 8 % de cette population (contre 14 % pour la région), tandis que les 25-49 ans et les 50 ans et plus en constituent respectivement 73 % et 19 % (contre 69 % et 17 % pour la région).

Concernant les qualifications, si la catégorie « employés » est sur-représentée pour la région prise dans son ensemble (64,5 % des demandeurs d'emplois), cette prépondérance est

Durée du chômage en France métropolitaine

	Durée effective de chômage	Durée de chômage nette des effets de composition
Médiane Paris	14 mois	11,6 mois
Médiane Île-de-France	11,5 mois	11,1 mois
Médiane des moyennes régionales	10,5 mois	10,4 mois

moins marquée à Paris où les employés ne forment que 54 % des chômeurs. Les cadres sont, quant à eux, sur-représentés avec plus de 25 % de l'ensemble des demandeurs d'emplois, contre 15 % pour l'ensemble de la région. Or, en Île-de-France, les chômeurs les plus âgés et les cadres mettent plus de temps que la moyenne à retrouver un emploi. Au total, les effets de la structure par âge et par qualification contribuent à allonger la durée moyenne du chômage dans la capitale.

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi parisiens expliquent également l'essentiel des différences entre arrondissements. Les 19^e, 18^e, 10^e et 20^e en particulier, dans lesquels le taux et la durée de chômage sont les plus élevés, figurent parmi les moins avantageés par la composition de leurs demandeurs d'emplois. Inversement, ceux d'où l'on sort le plus vite du chômage (6^e, 15^e, 7^e et 8^e) sont les plus avantageés par leur composition socio-démographique. Dès lors que ces effets sont neutralisés, il y a assez peu de différences entre arrondissements du point de vue des chances de retrouver un emploi.

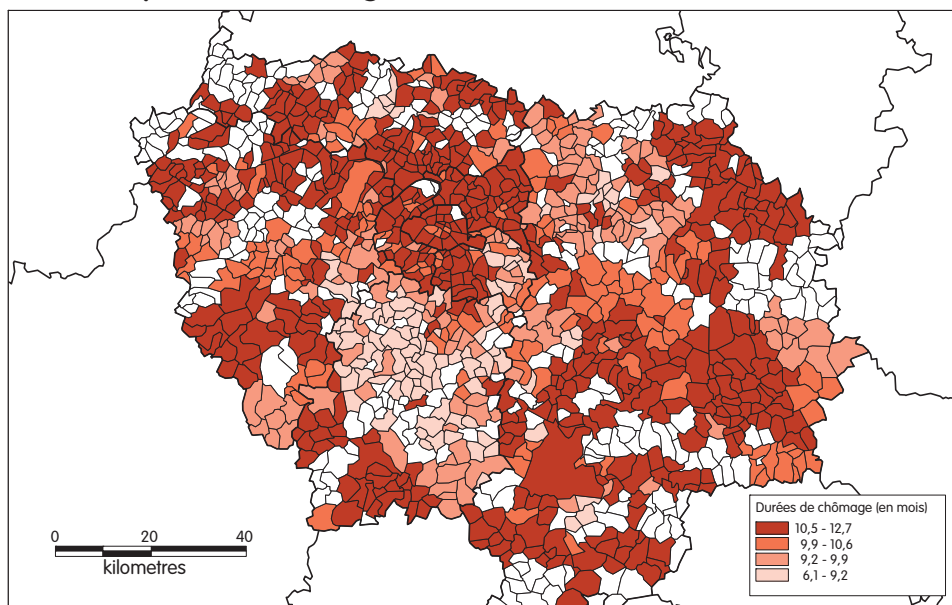
Néanmoins, même en tenant compte de ces effets, Paris conserve une durée du chômage supérieure à celle de la région et à celle de la France entière. Si cet état de fait n'est pas uniquement dû à la composition socio-démographique de la population, c'est que le problème est plus général et ne concerne pas une catégorie particulière de demandeurs d'emploi. De plus, la singularité de Paris ne tient pas seulement à tel ou tel arrondissement. Tous les arrondissements présentent des délais de sortie du chômage assez longs. On peut donc parler d'un effet spécifique du territoire parisien.

● La singulière géographie du chômage francilien

Paris apparaît globalement comme une zone cohérente où les taux de retour à l'emploi sont plutôt faibles, même lorsque l'on prend en compte les effets de composition socio-démographique. Ce n'est pas le seul exemple d'espace géographique uniformément défavorable au retour à l'emploi en Île-de-France, ni même dans la France entière, mais il illustre particulièrement bien l'existence de ces zones homogènes qui construisent une véritable géographie du chômage en France (Duguet *et alii*, 2009).

En Île-de-France, les cartes de sortie du chômage semblent organisées selon une logique circulaire, avec une succession d'anneaux concentriques (cf. carte). Au centre et dans la grande périphérie, les sorties du chômage prennent davantage de temps que dans une zone intermédiaire de moyenne périphérie à l'échelle régionale. Ainsi, Paris et la grande couronne se démarquent par la présence de nombreuses localités défavorables au retour à l'emploi. On observe en revanche une sorte

Durées moyennes du chômage en Île-de-France



NB : Il s'agit des durées nettes des effets de composition (voir encadré).

Lecture : Les communes en orange clair sont celles où, en moyenne, l'on sort du chômage le plus vite. Les communes en orange foncé sont celles où l'on en sort le moins vite. Les zones blanches sont celles pour lesquelles les durées précises n'ont pas pu être calculées, faute d'observations suffisantes.

Source : Estimations Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de Pôle emploi.

de ceinture au-delà de la petite couronne, où les durées moyennes de sortie du chômage sont relativement faibles. C'est très net en Essonne qui comprend une large zone favorable au retour à l'emploi, où les durées moyennes de chômage sont souvent inférieures à dix mois, ce qui la distingue des autres départements. En d'autres termes, il faut s'éloigner de Paris pour augmenter ses chances de trouver un emploi, sans toutefois aller trop loin.

La durée du chômage a ainsi un profil spatial particulier en Île-de-France. Schématiquement, ce profil a une forme en U en fonction de la distance au centre de la région (cf. graphique). Dans la branche droite du U, la durée du chômage, qui augmente avec la distance au centre de Paris, est principalement liée à l'éloignement par rapport aux emplois (Duguet, L'Horty, Sari, 2009). La branche gauche de la forme en U renvoie à un effet spécifique du territoire parisien.

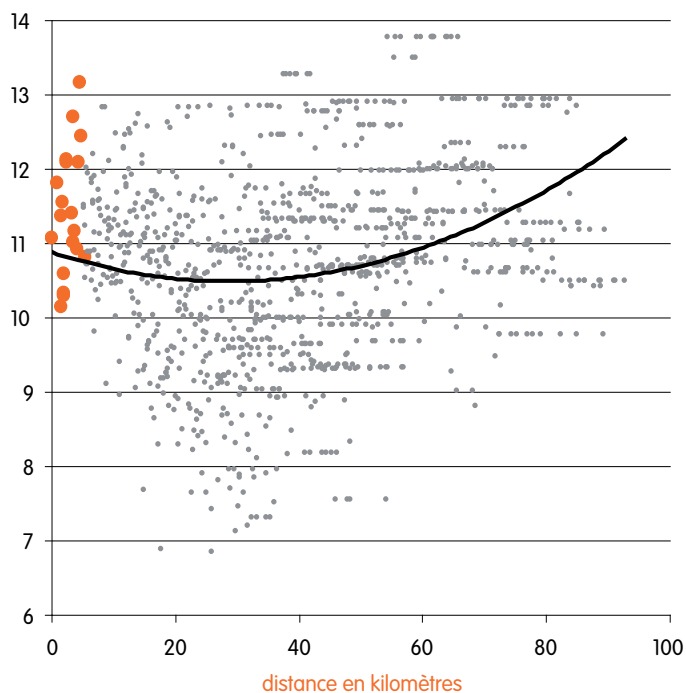
● En cause, l'inadéquation entre les qualifications offertes et celles qui sont demandées localement

Une étude récente (L'Horty, Sari, 2010) explique que les caractéristiques des emplois offerts à Paris correspondent mal à celles des emplois demandés, quelles que soient celles des individus (âge, sexe, qualification). Certes, des offres d'emploi adéquates existent et elles sont nombreuses en Île-de-France, mais elles sont de plus en plus localisées en périphérie intermédiaire de l'agglomération parisienne, parfois assez loin de Paris *intra muros*. Les chômeurs parisiens peuvent subir par conséquent un temps de recherche d'emploi plus long que ceux d'autres villes et départements.

La cause est d'origine structurelle : le mouvement de déplacement des emplois vers la périphérie francilienne complique la sortie du chômage des demandeurs d'emplois parisiens. Alors que les emplois industriels ont quitté le centre de Paris tout au long des XIX^e et XX^e siècles, depuis quelques décennies

Durées moyennes du chômage (en mois)

mois



NB : Il s'agit des durées nettes des effets de composition (voir encadré).

Lecture : Chaque point du graphique figure la durée de chômage d'une commune d'Île-de-France (cf. encadré). L'axe horizontal est la distance (en kilomètres) au centre de Paris. L'axe vertical est la durée communale du chômage (en mois). Les vingt arrondissements parisiens figurent en orange.

Source : Estimations Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de Pôle emploi.

de plus en plus d'emplois tertiaires se délocalisent vers la périphérie. Ce sont désormais les sièges sociaux de grandes entreprises, leurs directions administratives et financières, les établissements publics, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui s'implantent dans les nouveaux pôles d'emploi tertiaires en développement dans tous les départements de la petite et de la grande couronne francilienne. Le mouvement est général et touche toutes les professions tertiaires, des employés de bureau aux cadres administratifs et supérieurs. La pression foncière dans la capitale joue bien sûr un rôle moteur dans ce mouvement de relocalisation des emplois.

Cette explication n'interdit pas que d'autres facteurs aient un rôle aggravant. Par exemple, la grande difficulté à accéder à un logement social à Paris peut limiter la mobilité géographique des demandeurs d'emploi, lorsqu'ils sont parvenus à occuper un logement de ce type. Cela réduit le périmètre de la recherche d'emploi et allonge la durée du chômage. La politique sociale de la Ville de Paris, le travail informel dans les secteurs des hôtels-café-restaurants et de la culture, ou encore les difficultés de la gouvernance des politiques de l'emploi à Paris, sont autant d'autres pistes permettant d'expliquer la longue durée du chômage parisien.

Il n'en reste pas moins que, pour retrouver un emploi, résider à Paris n'est pas forcément une localisation favorable. Habiter en périphérie, dans la petite couronne et jusqu'aux confins de la région, mais sans aller trop loin, peut constituer une position préférable pour réduire la durée du chômage.

RÉFÉRENCES

DUGUET E., GOUJARD A., L'HORTY Y., 2009, « Les inégalités territoriales d'accès à l'emploi : une exploration à partir de sources administratives exhaustives », *Économie et Statistique*, 415-416, pp. 17-44.

DUGUET E., L'HORTY Y., SARI F., 2009, « Sortir du chômage en Île-de-France, Disparités territoriales, *spatial mismatch* et ségrégation résidentielle », *Revue économique*, 60 (4), pp. 979-1010.

GOBILLON L., SELOD H., 2007, « Ségrégation résidentielle, accès à l'emploi et chômage : le cas de l'Île-de-France », *Économie et Prévision*, 180-181, pp. 19-38.

KAIN J., 1968, « Housing Segregation, Negro Employment, and Metropolitan Decentralization », *Quarterly Journal of Economics*, 82, pp. 175-197.

L'HORTY Y., SARI F., 2010, « Pourquoi tant de chômeurs à Paris ? », *Document de travail du CEE*, n° 136.

Les actualités du Centre d'études de l'emploi sont en ligne sur le site : www.cee-recherche.fr

La lettre électronique flash.cee vous informe régulièrement des principales activités du Centre d'études de l'emploi et vous signale ses dernières publications.

Pour la recevoir par courriel vous pouvez vous inscrire sur la page d'accueil du site.

Centre d'études de l'emploi

29, promenade Michel Simon - 93166 Noisy-le-Grand Cedex

Téléphone : 01 45 92 68 00 - Mèl : cee@cee-recherche.fr - site : www.cee-recherche.fr

Directeur de publication : Alberto Lopez - Conseiller scientifique : Jérémie Rosanvallon - Rédactrice en chef : Marie-Madeleine Vennat

Conception technique et visuelle : Fabien Anelli - Imprimerie : Louis-Jean C.P.P.A.P. : 0911 B 07994 - Dépôt légal : 52 - février 2011 - ISSN : 1767-3356